**[Prénom et Nom du locataire]**

[Adresse du logement]

**[Prénom et Nom du bailleur]**

[Adresse du bailleur]

Fait à [Ville], le [Date]

*Par courrier recommandé avec accusé de réception*

*Lettre recommandée n°[Numéro figurant sur le recommandé]*

**Objet : Demande de restitution du dépôt de garantie**

[Madame, Monsieur,]

Suite au congé délivré le [Date de réception du courrier recommandé], nous avons établi un état des lieux contradictoire le [Date de l’état des lieux de sortie] du logement situé à [Adresse du logement] et procédé à la restitution des clés.

***Cas n° 1 : état des lieux de sortie conforme à celui établi à l’entrée dans le logement***

Les états des lieux d’entrée et de sortie démontrent qu’aucune dégradation dans le logement loué ne m’est imputable. Par ailleurs, je vous ai intégralement réglé les loyers et les charges que je vous devais.

À ce jour, vous ne m’avez pas restitué le dépôt de garantie d’un montant de [Montant du dépôt de garantie en chiffres] € que je vous ai versé lors de mon entrée dans les lieux.

Je vous rappelle qu’en vertu de l’article 22 de la loi du 6 juillet 1989, en cas de conformité des états des lieux d’entrée et de sortie, le dépôt de garantie doit être restitué dans un délai maximal d’un mois à compter de la remise des clés ; à défaut, il est majoré d’une somme de 10 % du loyer mensuel hors charges pour chaque mois commencé en retard.

Je vous remercie donc de bien vouloir faire le nécessaire afin de procéder à son remboursement.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint mon RIB, sur lequel vous pourrez reverser le montant du dépôt de garantie.

***Cas n° 2 : état des lieux de sortie relatant des dégradations***

À ce jour, vous ne m’avez pas restitué le dépôt de garantie d’un montant de [Montant du dépôt de garantie en chiffres] € que je vous ai versé lors de mon entrée dans les lieux.

Conformément à l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989, je vous rappelle que toutes les dépenses retenues sur le dépôt de garantie doivent être justifiées au locataire, par la comparaison entre les états des lieux d’entrée et de sortie mais également par la production de devis ou de facture attestant de leur montant.

En conséquence, je vous mets en demeure de me restituer la somme de [Montant du dépôt de garantie en chiffres], ou de m’apporter les éléments justificatifs des dépenses que vous entendez m’imputer, à compter de la réception de la présente.

Je vous rappelle également qu’en vertu de l’article 22 de la loi du 6 juillet 1989, à défaut de restitution dans les délais prévus, le dépôt de garantie est majoré d’une somme égale à 10 % du loyer mensuel en principal, pour chaque période mensuelle commencée en retard.

Je vous remercie donc de bien vouloir faire le nécessaire afin de procéder à son remboursement.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint mon RIB, sur lequel vous pourrez reverser le montant du dépôt de garantie.

Je vous prie de croire, [Madame, Monsieur,], en mes sentiments dévoués et les meilleurs.

 [Signature]

**[Prénom et Nom du locataire]**